

Les agents de sensibilisation sillonnent le territoire du COBALI pour une dixième année consécutive!

Mont-Laurier, le 23 juin 2016 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) est fier d'annoncer le retour du programme des agents de sensibilisation pour une dixième saison estivale consécutive, grâce à l'aide financière d'Énergie renouvelable Brookfield. Mmes Ariane Marchand et Stéphanie Milot sillonneront le territoire des bassins versants des rivières du Lièvre et de la Blanche, ainsi que du ruisseau Pagé, afin d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les acteurs de l'eau sur les différentes problématiques environnementales en lien avec cette ressource. Cet été, les agentes pourront accomplir gratuitement les activités suivantes :

- Assister les associations de protection de lac dans leurs activités estivales;
- Réaliser des conférences sur des thématiques en lien avec la protection de l'eau;
- Accompagner les inspecteurs municipaux dans leurs tournées d'inspection de riverains;
- Tenir des kiosques de sensibilisation dans les événements publics;
- Créer des outils de sensibilisation;
- Animer des activités pour les jeunes dans les camps de jour et les terrains de jeux.

Ces activités ont pour but de responsabiliser et d'encadrer les municipalités, les associations de protection de lacs, les villégiateurs et les résidents à la santé des lacs et des cours d'eau, de même que de stimuler le suivi volontaire, autonome et proactif de cette ressource par ceux-ci. Le programme des agents de sensibilisation vise également le renforcement des compétences des acteurs de l'eau pour la préservation des écosystèmes aquatiques, riverains et terrestres notamment par les sujets suivants :

- Les rôles de la bande riveraine;
- Les espèces exotiques envahissantes et les méthodes afin de limiter leur propagation;
- Les causes et les conséquences des cyanobactéries (algues bleu-vert);
- Les bonnes pratiques (activités récréatives et nautiques, utilisation judicieuse de l'eau, ruissellement et imperméabilisation des surfaces, etc.).

Rappelons que le COBALI a été désigné par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques comme étant l'organisme responsable d'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. Le rôle des organismes de bassins versants est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau des bassins versants ainsi que des ressources et des habitats qui y sont associés, dans un cadre de développement durable, en concertation avec les acteurs de l'eau.

Pour plus d'information et pour réserver les services des agents de sensibilisation, consultez le site Internet du COBALI au www.cobali.org ou contacter l'agente Ariane Marchand au (819) 440-2422.

Chargée de projets
819-440-2422
projets@cobali.org